



AFLEC-GEE

3 LANGUES OUI
3 CULTURES نَعَمْ YES

LE COURRIER DE L'AFLEC

N°24

Juin 2024



AFLEC

Association Franco-Libanaise
pour l'Éducation et la Culture

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

REGARD EXTÉRIEUR

Le sceau du seigneur de Tyr

p.4

LES ÉTABLISSEMENTS

L'AFLEC, un réseau d'établissements qui affirme son identité dans un paysage en forte évolution

p.6

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Les neurosciences cognitives au service des apprentissages
Pédagogie innovante au cœur des cogni'classes

p.16

L'ASSOCIATION

Les temps forts de l'AFLEC

p.19

NOTE DE LECTURE

p.22

ÉDITORIAL

Chers Membres et Amis de l'AFLEC,

Ce bulletin de printemps marque un changement assez net : vous y trouverez certes des nouvelles de la vie de nos établissements, mais c'est plutôt au réseau qui les réunit qu'est consacrée une large part de ce numéro. Nous avons souhaité en effet mettre en lumière les orientations principales d'une politique de réseau : les valeurs qui la fondent, les analyses stratégiques qui ont présidé aux principaux choix pédagogiques et déterminent concrètement l'identité de ce réseau et sa manière de s'inscrire dans le paysage, ou dans les paysages où nous évoluons – pays d'implantation, attentes des familles, réseau de réseaux de l'EFE, partenaires et/ou concurrents.

Qu'est-ce qui fait réseau ?

Sur le plan pédagogique, les six axes du projet de réseau sont adoptés, et adaptés par les différents projets d'établissement dont ils constituent les grandes orientations structurantes.

Les formations pédagogiques, portant l'an dernier sur le well-being et cette année sur les neuro-sciences cognitives, nourrissent la réflexion commune sur les apprentissages. L'accent mis sur la question des ressources humaines, dans toute sa complexité (recrutement, formation initiale et continue, développement personnel), concerne également tous les établissements et témoigne d'une réflexion stratégique dont les orientations ont été définies à l'occasion du séminaire de Djerba en septembre 2023. L'organisation qui résulte dans tous nos établissements de la démarche assurance qualité, à savoir la mise en place d'un encadrement intermédiaire croisant responsables de cycle et référents disciplinaires, est confortée par la formation systématique des collègues qui assument ces fonctions.

La cellule de communication contribue elle aussi très fortement à unifier le réseau : la charte graphique, l'attention portée à l'identité visuelle et sonore de l'AFLEC, le travail sur les logos, sur les tenues portées par les élèves renforcent concrètement l'identification de l'AFLEC et définissent un style spécifique.

L'AFLEC est appelée à poursuivre son développement, ce qui rend d'autant plus nécessaires l'attention portée à une identité commune et la réflexion sur la politique de réseau qui la concrétise.

Le premier article de ce numéro est celui que nous a proposé Marie-Adélaïde Nielen, et qui porte sur la sigillographie – la science des sceaux. Le sceau, dit-elle est un « signe d'identité », quelque chose comme « l'ancêtre de notre signature autographe ». Je ne suis pas sûr qu'il faille un sceau pour le président de l'AFLEC – que ferait-il d'un bouclier aux armes et d'un gonfanon ? – mais la question est ouverte... « Le style, c'est l'homme », si on en croit Buffon.



Paul Raucy

LE SCEAU DU SEIGNEUR DE TYR

Marie-Adélaïde
Nielen-Vandevoorde
conservateur en chef
aux Archives nationales

On a l'habitude de dire que les croisés ont importé en Orient, après s'y être installés à l'époque des croisades (1099-1291), certains usages et certaines pratiques de l'Occident. Cette assertion est particulièrement vraie pour la sigillographie.

La sigillographie est la science des sceaux : d'abord développée en Mésopotamie au IV^e millénaire avant J.C., transmise à Rome puis dans tout l'Occident, l'habitude de sceller les actes d'un sceau de cire pour les valider se diffuse à tout l'Occident et se généralise à l'ensemble de la société médiévale à partir de la fin du XII^e siècle. Ainsi y trouve-t-on des sceaux non seulement chez les rois, les chevaliers, les dignitaires ecclésiastiques, mais aussi parmi les femmes, les bourgeois, les paysans, sans oublier les « personnes morales » que sont par exemple les villes ou les universités. Signe d'identité, le sceau est apposé au pied d'un document et engage son titulaire : le document est alors considéré comme validé et authentique, et son contenu acquiert force exécutoire. Cet usage, essentiel dans une société où peu de personnes ont accès à l'écrit, peut être considéré comme l'ancêtre de notre signature autographe, par les implications juridiques, sociales, politiques, qu'il revêt.

Sur le plan technique, le sceau est une « empreinte sur une matière plastique, généralement la cire, d'images ou de caractères gravés sur un corps dur que l'on appelle une matrice ». La cire utilisée est de la cire d'abeille, parfois mélangée avec des pigments minéraux pour la colorer en rouge ou en vert. Le sceau est ensuite attaché au document par des cordonnets de textile (soie, chanvre, lin) ou par des languettes de parchemin. La matrice est gravée des signes distinctifs propres à chaque personne ou institution, qui doivent être facilement identifiables : un roi en majesté, un chevalier armé pour la guerre, un évêque bénissant,



une dame parée de ses atours. Cette image archétypale est complétée par un texte, appelé légende, qui la personnalise : on y indiquera le nom de la personne, ses titres (duc de Normandie, évêque de Lyon...) ses fonctions (sénéchal de France, juge ou pourquoi pas... bourreau !).

L'Orient latin ne fait pas figure d'exception dans cette évolution. On sait que les rois de Jérusalem ont très tôt possédé un sceau, sans doute dès 1101-1102, de même que les seigneurs qui s'installent dans son entourage : les princes d'Antioche, les comtes de Tripoli, les seigneurs de Beyrouth, de Boutron (aujourd'hui Batroun) ou de Gibelet (aujourd'hui Jbail), par exemple. L'un de ces sceaux, celui du seigneur Jean de Montfort, seigneur de Tyr (mort en 1283), est tout particulièrement intéressant, car il présente une synthèse des pratiques sigillaires d'Occident et d'Orient. La famille de Jean de Tyr, cousin de Simon de Montfort, chef de la croisade des Albigeois, est originaire de Montfort-l'Amaury, dans l'Essonne, mais ses ancêtres arrivent en Orient dès la fin du XII^e s. Jean, fils de Philippe de Montfort et de Marie d'Antioche, hérite de la seigneurie de Tyr à la mort de son père en 1270, qui l'avait lui-même reçue en 1246 alors qu'elle faisait partie du domaine royal.

Sur la face du sceau, Jean de Tyr a choisi de se faire représenter exactement comme l'aurait fait un seigneur d'Occident, en costume de chevalier. Sur un cheval galopant à gauche, le cavalier est casqué d'un heaume à timbre plat. Dans sa main gauche, il tient un bouclier aux armes (un lion

rampant, armes de la famille de Montfort) et dans la gauche une lance ornée d'un gonfanon (drapeau). Le cheval est revêtu d'une housse aux armes. On est bien là dans le type du sceau équestre, popularisé en Occident dès le tournant des XI^e et XII^e s., où le chevalier se montre armé pour la guerre, tenant entre ses mains les insignes ou objets représentatifs de sa fonction, comme l'épée ou la lance.

Le revers du sceau est nettement plus original. Là où on aurait, en Occident, choisi de représenter les armes du lignage, sur un écu ou un blason, Jean de Tyr montre une vue de la ville dont il est le seigneur : il s'agit d'un modèle totalement atypique, sans doute une création propre aux États latins d'Orient, choisie par la plupart des seigneurs de Terre sainte : un chevalier en armes sur la face, une vue de la ville sur le revers. L'emploi de ce type monumental au revers des sceaux seigneuriaux constitue une des caractéristiques singulières de la sigillographie de l'Orient latin.

La question qui se pose est de savoir si les représentations de ces villes sont purement fantasmées ou si elles ont vocation à être réalistes, ce que montrent les recherches actuellement menées sur des sceaux de type monumental (en général des sceaux de villes), et ce qui semble être le cas pour le sceau du seigneur de Tyr. Au revers de son sceau, on peut voir des fortifications très impressionnantes : une muraille crénelée, percée d'une porte à deux battants. À l'abri de ces murailles se trouve le donjon, surmonté d'un petit édifice à coupole et une tour moins haute, légèrement en retrait. Enfin, sur la droite de l'édifice, formant une sorte d'avant corps, on voit deux tours plus fines, qui étaient peut-être reliées au château principal par un pont

amovible, assurant la défense et la protection (comme à Sahyoun, en Syrie, par exemple). Le tout est bâti sur des rochers, avec des flots représentés au pied de la construction, ce qui correspond à la situation du château en bord de mer de la ville, comme le raconte un chroniqueur anonyme, le Continuateur de Guillaume de Tyr, vers 1184-1197 : « il y a de grands rochers près de l'entrée, où les ondes frappent mout durement ». Cette localisation en bord de mer correspond aussi parfaitement aux rares vestiges subsistants de la forteresse et à sa description par le Continuateur : « Devant la mer, closes de deux paires de murs grands et forts, il y avait des tourelles grosses et épaisses ; du côté du soleil levant, il y avait trois paires de murs bien épais, des tours très hautes et très épaisses, si proches que pour un peu elles se seraient touchées, et un fossé si grand et si profond qu'on ne pouvait passer de l'un à l'autre côté ». Afin de renforcer l'effet spectaculaire de ce donjon puissant défiant les flots, la légende du sceau ajoute, à la suite de la mention classique au génitif, DOMINI TYRI (seigneur de Tyr), la phrase ECCE TYRUS : voici Tyr !

Ce modèle répandu en Orient latin dès le début de l'installation des Francs a peut-être fait des émules, témoignant des échanges d'influences entre Occident et Orient dans tous les domaines : le sceau du sire de Joinville, biographe de saint Louis, les sceaux des seigneurs de Foix ou des vicomtes de Turenne adopteront cette représentation monumentale sur leurs sceaux, image créée en Orient à l'époque des croisades. Il faut y voir un signe de plus des nombreux et fructueux échanges ayant eu lieu entre les deux rives de la Méditerranée à l'occasion des croisades.



L'AFLEC, UN RÉSEAU D'ÉTABLISSEMENTS QUI AFFIRME SON IDENTITÉ DANS UN PAYSAGE EN FORTE ÉVOLUTION

Claude Michellet
Secrétaire général de l'AFLEC



La France dispose d'un réseau d'établissements d'enseignement français à l'étranger parmi les plus denses et la grande qualité de la formation « à la française » est toujours très largement reconnue. Ce réseau correspond encore aux attentes de nombreuses familles dans les capitales et les grandes villes du « vieux monde », mais il doit s'adapter aux évolutions rapides que nous sommes en train de vivre dans un espace très largement mondialisé.

Nous devons en particulier tenir compte d'un environnement de plus en plus concurrentiel en prouvant aux familles que nous savons combiner l'excellence et la richesse de nos parcours « à la française » avec un apprentissage de haut niveau des langues étrangères, en particulier l'anglais mais aussi, à l'AFLEC, l'arabe, qui est la langue des pays dans lesquels nous sommes implantés. Nous devons également être très attentifs au climat scolaire de nos établissements, et plus largement au « well-being » à l'anglo-saxonne, qui comporte une dimension pédagogique et éducative forte et que des familles de plus en plus nombreuses ont la tentation d'aller chercher ailleurs. Le combat pour l'enseignement en français consiste en effet pour une bonne part aujourd'hui à éviter les départs des francophones vers d'autres systèmes et à aller chercher des élèves dans des familles non francophones en défendant les avantages d'un système qui ne s'impose plus comme une évidence mais qui doit mettre en avant ses qualités propres dans un paysage éducatif fortement concurrentiel.

Le rôle de l'AFLEC est bien d'analyser toutes ces évolutions, de définir ce qui doit constituer l'identité du réseau pour répondre à ces nouveaux enjeux et de fixer les orientations générales et les principes de fonctionnement qui servent de cadre au développement de ses différents établissements. Ceux-ci gardent leur autonomie pour prendre en compte le contexte particulier dans lequel ils évoluent, mais ils doivent s'inscrire dans cette démarche générale qui fait de L'AFLEC un réseau porteur de valeurs universelles, de choix pédagogiques affirmés et d'organisations originales.

Le dossier qui suit, élaboré collectivement par les membres de l'AFLEC concernés, présente les différents piliers autour desquels se construit notre réseau :

- des valeurs et des choix pédagogiques stratégiques clairement définis, en particulier autour de la politique des langues ;
- une politique de gestion des ressources humaines qui est au cœur de la vie du réseau ; parce que les enseignants et plus généralement l'ensemble des ressources humaines constituent notre véritable richesse ; parce que nous attachons une attention particulière à leur recrutement et à leur formation lorsqu'ils arrivent dans nos établissements et tout au long de leur séjour ; parce que les parcours de carrière et le développement professionnel que nous pouvons leur proposer dans nos établissements déterminent largement la stabilité du système et la qualité de l'enseignement que nous voulons garantir aux familles qui nous confient leurs enfants ;
- une communication dynamique qui marque bien notre identité ;
- un encadrement développé et structuré autour d'une démarche d'assurance qualité, qui garantit partout et tout le temps ce haut niveau de performance que les familles sont en droit d'attendre.

C'est la valeur ajoutée d'un réseau, résolument confiant dans l'avenir de l'enseignement français à l'étranger et fier des valeurs qu'il porte partout dans le monde.

L'AFLEC, DES VALEURS UNIVERSELLES ET DES CHOIX PÉDAGOGIQUES FORTS

Paul Raucy
Président de l'AFLEC

L'AFLEC réunit dès ses débuts des femmes et des hommes passionnés par l'éducation, partageant les mêmes valeurs, et résolus à se lancer ensemble, Français et Libanais, dans une entreprise qui leur permette de donner corps à leurs convictions. Chacun d'eux pouvait reprendre à son compte la formule de Rabelais dans le Tiers Livre : « Je ne bâtis que pierres vives, ce sont hommes », puisque aussi bien chacun était persuadé que la formation des intelligences, la construction de la raison, la transmission des savoirs étaient les clés de l'avenir, non pas seulement de quelques-uns, mais de tous. Ce sont bien les valeurs d'un humanisme pour lequel l'éducation est une cause essentielle qui arment en effet cette entreprise : confiance dans la capacité de tous les élèves à progresser et à s'accomplir ; certitude que la diversité est en soi une richesse et qu'au-delà de la tolérance c'est l'ouverture à l'autre et les échanges qui sont formateurs ; certitude aussi qu'apprendre est et doit être un plaisir, et non pas une peine.

Association franco-libanaise, l'AFLEC a dans son ADN le sens de l'autre et celui du dialogue, et le réseau d'établissements français à l'étranger qu'elle a développé est l'expression d'une amitié franco-libanaise qui n'est pas un vain mot. Association loi de 1901, à but non lucratif, très attachée aux valeurs de la francophonie et d'une laïcité qui garantit la liberté de conscience de chacun et proscrit toute forme d'intolérance, elle contribue de façon active et avec succès, par la croissance de son propre réseau, au plan de développement de l'enseignement français à l'étranger, dont elle respecte l'opérateur et partage les objectifs et les principes, tout en mettant en œuvre un projet pédagogique de réseau dont les spécificités traduisent ses propres engagements et la stratégie qui est la sienne. Elle sert ainsi, en usant d'une liberté de conception et d'organisation à laquelle elle tient beaucoup, le sens profond de l'enseignement français et les valeurs qui portent son développement. Aussi bien le souci de l'universel, qui caractérise l'ambition de l'enseignement français, ne prend-il vie et sens que dans la relation à la diversité réelle des langues, des cultures et des contextes d'exercice.



Les axes du projet pédagogique de réseau que porte l'AFLEC déclinent et mettent en œuvre ces valeurs et ces principes. Ils répondent aussi à une analyse stratégique de la situation de l'enseignement français dans les pays où se trouvent ses établissements, et tiennent compte des attentes des familles.

- Si le renforcement de l'apprentissage du français nous paraît s'imposer au Liban, aux Émirats arabes unis et en Tunisie, c'est que bon nombre des élèves qui fréquentent nos écoles sont non francophones au moment où ils y arrivent. L'effort nécessaire passe par une responsabilisation de l'ensemble des disciplines : le français étant la langue principale des enseignements, l'amélioration de la maîtrise de la langue concerne en effet toutes les disciplines, dans la mesure où le français constitue la composante linguistique de chacune d'entre elles. Au-delà des enseignements disciplinaires, l'activation au sein des établissements d'usages diversifiés et attractifs de la langue vise son appropriation par les élèves et le développement d'une relation intime, favorisant une francophonie « en profondeur ».

- Le développement des langues, de la culture internationale et du bilinguisme répond au constat que la maîtrise de l'anglais à un niveau approchant celui d'un locuteur natif est une exigence forte de la plupart des familles françaises, certaines d'entre elles faisant, pour cette raison, le choix de scolariser leurs enfants dans les établissements anglo-saxons : se mettre en mesure de satisfaire cette exigence apparaissait dès lors comme une priorité stratégique. Cette orientation correspond également à la conviction qu'un réel dialogue des cultures, c'est-à-dire la possibilité d'un pas de côté par rapport à la sienne propre suppose, au-delà de la maîtrise linguistique, une connaissance plus étendue et plus profonde, quotidienne, socio-politique, historique, littéraire et artistique.

L'enseignement renforcé de l'anglais dans les sections internationales, mais aussi une offre particulièrement riche d'autres langues vivantes étrangères favorisent cette ouverture d'esprit, ce goût de l'altérité et ouvrent de riches perspectives en matière d'études internationales.

- Le développement des usages du numérique dans l'ensemble de nos établissements est un choix raisonné et responsable : il a permis d'assurer sans heurt et avec une qualité reconnue la continuité pédagogique pendant la crise du COVID ; il est l'un des instruments d'une pédagogie inventive et facilite la différenciation, l'adaptation au rythme des apprentissages, mais aussi l'autonomie et l'engagement actif des élèves ; l'usage des outils numériques s'accompagne à l'AFLEC d'une véritable éducation aux médias, tout en développant chez les élèves des compétences numériques qu'il revient à l'école de cultiver pour leur permettre de prendre part en citoyens formés et éclairés à la vie dans le monde comme il va. Les enseignants sont formés à ces usages pédagogiques du numérique pédagogique, et peuvent ainsi éduquer et scolariser l'usage de ces outils.

- La place des sciences dans le projet de l'AFLEC est l'objet d'une attention particulière, dans l'esprit de la fondation « la main à la pâte » et en cohérence avec le choix d'une pédagogie privilégiant les pratiques expérimentales, l'observation et l'enquête, la mise en activité des élèves et le développement de leur curiosité ainsi que de leur autonomie. Susciter l'étonnement, faire passer les élèves de l'observation à l'hypothèse, de l'expérience à la vérification expérimentale, c'est bien en effet les engager activement dans les apprentissages, allumer le moteur de la motivation et le plaisir d'apprendre. La pratique des activités scientifiques est ainsi favorisée dès les petites classes, souvent dans le cadre de projets qui permettent cette démarche d'expérimentation et de manière à mobiliser d'autres disciplines et compétences associées : mathématiques, pour mesurer, calculer, comparer ; français, pour décrire, raconter une expérience, expliquer... Mieux encore, ces activités scientifiques pourraient ouvrir la voie à une démarche pédagogique d'expérimentation dans des disciplines non scientifiques, pour permettre, dans le cadre d'ateliers par exemple, de pratiquer le théâtre ou l'écriture d'une nouvelle pour mieux en comprendre la nature et les ressorts et en éprouver les effets.

- Le respect de la culture du pays d'accueil et l'ouverture d'esprit favorisant la construction d'une citoyenneté du monde est le cinquième axe du projet pédagogique de

l'AFLEC. La langue arabe est enseignée à tous les élèves et cet enseignement favorise la connaissance et la compréhension d'une riche culture internationale et contribue à ouvrir les esprits. Plurilinguisme et ouverture culturelle sont évidemment liés, chacune des langues que parlent et comprennent les élèves étant l'âme et la clé d'une culture. L'enseignement de la culture du pays d'accueil est une nécessité pour les élèves nationaux qui fréquentent nos établissements ; pour les autres élèves, français ou étrangers tiers, il n'est pas moins important, dans la mesure où il leur permet non seulement de développer leurs compétences de compréhension et d'expression dans cette langue, mais aussi d'entrer dans une manière de voir le monde qui diffère de celle qui tient à leur langue maternelle. C'est sur cette pluralité d'appartenances que peut se fonder une citoyenneté ouverte, postulant non pas l'uniformité, mais le dialogue des cultures dans le respect de leurs différences.

- Le parti-pris pédagogique de l'AFLEC, qui met l'accent sur l'activité et la motivation des élèves, accorde également à leur bien-être une importance primordiale. Ce souci du well-being n'est pas seulement une affaire de vie scolaire, même si cette partie est évidemment déterminante : il est également en jeu dans les enseignements, dans le rapport des professeurs à leurs élèves, dans la différenciation pédagogique, dans les pratiques d'évaluation et, plus généralement, au cœur même de l'enseignement et des apprentissages, qui doivent susciter un véritable plaisir d'apprendre et de comprendre. Les parents d'élèves qui font le choix des écoles anglo-saxonnes ne cherchent pas seulement à assurer à leurs enfants une excellente maîtrise de l'anglais : ils sont également désireux de leur bien-être, de les voir bénéficier d'un climat scolaire épanouissant et d'une scolarité heureuse. L'AFLEC veut offrir aux élèves le meilleur des « deux mondes » et démontrer que les qualités d'exigence et de rigueur intellectuelle universellement reconnues à l'enseignement français sont parfaitement compatibles avec des démarches ouvertes, bienveillantes, centrées sur un développement harmonieux des élèves.

L'AFLEC, UNE POLITIQUE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AU CŒUR DE LA VIE DU RÉSEAU

Des écoles apprenantes ? Encore une formule décorative, mais peu opératoire ? Surtout pas ! À l'AFLEC, on sait qu'on n'enseigne bien que lorsqu'on apprend en permanence ; on sait aussi qu'on n'enseigne bien que quand on n'enseigne pas tout seul. Autrement dit, quand on est à l'aise dans des lycées qui évoluent en permanence, qui accueillent, innovent, s'adaptent et se réinventent chaque jour. Et pour créer puis faire vivre ces organismes complexes que sont les communautés éducatives, pour réaliser l'ambitieux projet pédagogique de l'AFLEC, on sait que l'essentiel, ce sont les personnes – bien avant et bien au-delà des outils, logiciels et procédures.

Recruter des personnalités engagées au service de la transmission et de l'éducation

Et ces personnes, il faut les recruter. Mais qui sont-elles ? Tous ceux qui, sans expérience ou riches d'une carrière bien remplie, titulaires de l'Education nationale française ou non, souhaitent se lancer chaque jour, expérimenter les savoir-faire maîtrisés, en équipe. Comment les identifier ?

Le plus simple, c'est de les connaître déjà : offrir des carrières longues et riches aux femmes et aux hommes qui travaillent ou ont travaillé dans nos lycées et souhaitent rester ou revenir dans le réseau de l'AFLEC (y compris après avoir fait valoir leurs droits à la retraite, comme ceux que le lycée Victor-Hugo de Djerba accueillera grâce à un accord avec l'association AGIR). Cela implique de nous doter des possibilités de proposer et d'accompagner des mobilités entre établissements, de penser des grilles de rémunération complètes et attractives, d'assurer des cotisations retraite convenables, et de garantir une formation professionnelle continue de qualité parce que l'enseignement impose d'être toujours capable de comprendre l'évolution des attentes des familles et des élèves, pour y répondre au mieux.

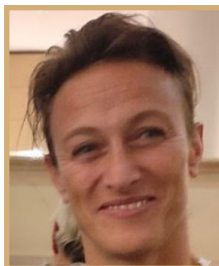
Il est aussi possible d'aller les chercher là où ils se préparent à devenir enseignants : à l'université, avant même leur diplôme, en nous associant à leur formation à la fois théorique (en contribuant à la conception des formations) et pratique (en leur



F. Alin
Membre du CA



R. Coudert
Membre du CA
Directeur adjoint INSPÉ
Clermont-Auvergne



A. Douaire-Banny



G. Pieytryk
Vice-président



B. Malifarges
Directeur du LFI



M. Malifarges
Conseillère pédagogique
du réseau

offrant des stages d'observation et des stages de pratique). À la rentrée 2023, le LFI AFLEC de Dubaï a pu accueillir pour un stage pratique deux personnes inscrites au Diplôme universitaire de l'INSPÉ de Clermont-Auvergne. Ce stage leur aura permis de valider leur inscription au DU, et, réciproquement, le fait qu'elles suivent une formation universitaire reconnue leur aura permis d'être acceptées en stage dans notre établissement. À la rentrée 2024-2025, le LFI AFLEC de Dubaï accueillera un stagiaire en dernière année de master MEEF Premier degré et allant choisir le parcours « Enseigner à l'étranger » à l'INSPÉ de l'Université Clermont-Auvergne : il sera chargé de classe à mi-temps en binôme avec un enseignant expérimenté référent, observera ses collègues plus aguerris et découvrira la vie d'une institution scolaire. Notre objectif est double : contribuer à sa formation initiale, et préparer son intégration à l'AFLEC une fois qu'il sera diplômé. Il pourra ainsi choisir, sans passer le concours de professeur des écoles, de devenir un professeur spécialiste de l'enseignement français à l'étranger, et sa carrière sera pleinement internationale. Ces stagiaires bénéficieront des « Essentiels », le parcours pour les néo-recrutés conçu par l'AFLEC : on y aborde les particularités de l'enseignement à l'étranger, en particulier au sein de l'AFLEC, les compétences pédagogiques,

les programmes scolaires, les outils numériques et les attentes professionnelles. Il offre également des formations sur la gestion de classe, la communication avec les élèves et les parents. Il est important de noter que le protocole peut varier en fonction des besoins et des ressources de chaque établissement. L'objectif principal est de créer un environnement de soutien et d'apprentissage pour les néo-recrutés afin de les aider à réussir dans leur profession.

Dans tous les cas, chaque recrutement implique de bien connaître le candidat : l'AFLEC s'appuie sur son réseau d'écoles, de partenaires et d'amis et sur sa propre mémoire, pour s'assurer que tous les éléments vérifiables sont réunis pour un parcours réussi dans nos lycées. Tous ceux qui ont dirigé des écoles savent à quel point chaque recrutement est une affaire délicate et que l'équilibre des équipes est à la fois précaire et précieux. Les personnes chargées du recrutement agissent dans un cadre marqué par la confiance et par la redevabilité : libres de se fier à leur jugement, pour autant qu'elles puissent le justifier et montrer qu'il s'est exercé dans le respect du cahier des charges.

Favoriser et organiser le développement professionnel continu

Ces personnes « apprenantes », ce sont aussi bien sûr celles qui travaillent déjà dans nos établissements, et s'y développent professionnellement pour favoriser un enseignement de qualité et innovant. Elles s'interrogent sur ce qu'elles ont à apprendre elles-mêmes pour que les élèves apprennent mieux.

Depuis sa fondation, l'AFLEC investit dans la formation professionnelle, et la qualité de ses innovations dans ce domaine est reconnue au plus haut niveau de l'Etat. Plus précisément, cet investissement se concrétise dans la mise en place d'une formation obligatoire de 18h annuelles dans le second degré, qui comporte 3 volets :

- **une formation réseau** qui porte cette année sur les apports des sciences cognitives, après l'accent mis l'an dernier sur le « wellbeing » : à partir d'un séminaire de formation le 28 octobre, conçu par Jean-Luc Berthier et son équipe et qui a passionné les enseignants, chacun commence à repenser sa démarche pédagogique en fonction de ce qu'il a retenu des apports des sciences cognitives.

- **des échanges de pratiques pédagogiques** par des visites de pair à pair, dites « classes ouvertes », qui permettent à chaque enseignant d'acquérir des com-

pétences professionnelles sur un point qu'il choisit ou qui lui est conseillé en rendant visite à un ou des collègues « spécialistes » de la question et en les accueillant dans sa classe ;

- **une formation laissée au choix de chaque professeur** lui permettant de se former plus spécifiquement dans sa discipline, et proposée par FormAFLEC ou par un autre organisme hors du réseau.

Dans le premier degré, le dispositif des classes ouvertes est également retenu, en complément des visites de classes assurées par les responsables de cycles et par la conseillère pédagogique.

Pour orchestrer tout cela, depuis 2017, FormAFLEC est un outil au service de l'enseignant, de son bien-être professionnel, comme une possibilité de réponse à ses interrogations, comme une opportunité de progresser, de faire évoluer sa carrière. Chaque enseignant du réseau peut contribuer à l'enrichissement de ses pairs. Ces formes de partage entre professeurs cohabitent avec les contributions de pédagogues et de formateurs reconnus.

Plusieurs formats sont proposés :

- des apports théoriques sur un sujet précis : **ONE LAB**

- des formations filées, tissées sur plusieurs séances : **FULL LAB**

- des groupes de réflexion permettant aux enseignants d'échanger des pratiques, des interrogations et même parfois des solutions : **THINK LAB**

DÉVELOPPEMENT PRO FORMAFLEC
Mary Makkaras, Conseillère pédagogique LY Dubai

FORMATION CIBLÉE Sur une seule session Présentiel ou Visioconférence	One LAB
FORMATION TISSÉE Avec plusieurs sessions sur plusieurs semaines dans l'année Thèmes et Pratiques Tous lieux Ateliers Méthode hybride	Full LAB
ECHANGE DE PRATIQUES Groupe de réflexion sur une même problématique Communauté d'apprentissage Transversalité Avec un médiateur Présentiel ou Visioconférence	Think LAB
CONFÉRENCE Intervention d'un intervenant expert Présentiel ou Visioconférence	Show LAB
CLASSES OUVERTES Observation de classe entre pairs Échange de pratiques Atelier	Open LAB
EN LABORATOIRE Mise en pratique de sciences scientifiques avec un professeur scientifique	Science LAB

- des conférences d'experts sur une problématique pédagogique actuelle : **SHOW LAB**

- des observations de classe, entre pairs : **OPEN LAB**

- des mises en pratique de séances scientifiques en laboratoire avec un professeur de science : **SCIENCE LAB**

En 2023-24, FormAFLEC ce sont 85 formations au service de 600 professeurs du réseau AFLEC, répertoriées sur une plateforme numérique permettant l'inscription libre des enseignants et la consultation de leur parcours individuel.

L'INSPÉ de Clermont-Auvergne, un partenaire historique

Fidèle à son histoire et à ses convictions, l'AFLEC s'appuie sur des partenaires pour s'améliorer continuellement : l'université de Clermont-Ferrand est l'un de ces partenaires, apportant une expertise complémentaire de celle de nos équipes, et permettant la diplomation des enseignants inscrits au DU ou au master qu'elle propose. Le Diplôme Universitaire (DU) « Enseigner dans un établissement français à l'étranger » ouvert en 2016-2017 se décline aujourd'hui en plusieurs parcours contextualisés et adaptés à l'enseigne-

ment à l'étranger : le parcours Professeur des écoles, et des parcours spécifiques en collège/lycée : Lettres, Mathématiques, Science et Histoire & Géographie. Ces parcours de formation sont proposés à distance, permettant ainsi aux enseignants de les suivre tout en assurant leur service, et sont soutenus par un suivi individuel au sein des établissements de l'AFLEC : l'ensemble constitue un dispositif alliant théorie et pratique. Depuis 8 ans, une dizaine d'enseignants suivent et obtiennent le DU chaque année au sein des lycées de l'AFLEC. L'expérience ayant été concluante, l'INSPE de Clermont-Auvergne a mis en place en 2023-2024 un master, diplôme d'Etat : 7 enseignants en poste préparent cette année chez nous leur Master 2.

L'AFLEC, en interrogeant la mise en œuvre de sa politique des ressources humaines pour tous les enseignants du réseau, quels que soient leurs statuts, a voulu en faire un atout pour leur développement professionnel et la qualité des enseignements. Elle se donne ainsi la possibilité de contribuer au développement de l'enseignement français à l'étranger et d'accompagner ses mutations. Elle constitue une communauté d'enseignants passionnés, à l'aise dans leurs classes et confiants dans notre capacité collective à répondre aux besoins de la société.

L'AFLEC, UNE COMMUNICATION DYNAMIQUE AU SERVICE DU RÉSEAU

Taroub Audi
Directrice de la communication de l'AFLEC

« L'AFLEC s'inscrit dans le réseau de l'enseignement français à l'étranger et en respecte les principes.

Les valeurs quelle porte sont celles de la laïcité et répondent à une éthique humaniste de tolérance et d'ouverture. »

« L'objectif essentiel de l'AFLEC-Groupe Élite est de promouvoir la francophonie dans les domaines de l'enseignement, de l'éducation et de la culture, et de former des femmes et des hommes plurilingues, capables de passer d'une culture à l'autre dans un environnement international. »
Ces quelques lignes figurent sur le site de



l'AFLEC, qui est l'un des principaux outils de notre communication, accessible à l'adresse suivante : <https://aflec-fr.org>

Au sein de notre association, la communication revêt une importance cruciale pour transmettre ses valeurs et assurer la coordination efficace de ses projets, informer le public de ses activités et des événements qu'elle organise. Par ailleurs, elle consolide

en interne le sentiment d'appartenance, ce qui contribue au succès global de l'association.

Les objectifs de la communication dans notre association sont donc divers et multiples : la coordination de l'information pour en assurer la circulation efficace ; la sensibilisation à la mission et aux valeurs de l'association ; la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la communication pour encourager l'engagement et la participation active de chacune et de chacun ; la promotion de l'enseignement dispensé dans nos établissements et de ses résultats. En se fixant ces objectifs, l'AFLEC vise à renforcer son image de marque et à attirer un public plus large.

Contemporaine des évolutions de la communication sous toutes ses formes – visuelles, sonores, verbales ou non verbales – l'AFLEC évolue avec son temps, s'adaptant aux changements sociaux, éducatifs, culturels et technologiques.

Nous avons adopté au sein de l'AFLEC des éléments de base pour la communication interne et externe, qui visent à informer, partager, transmettre, interagir, persuader, mieux collaborer ou coopérer. Il s'agit de nous faire connaître, mais aussi de mieux nous connaître, pour nous surpasser collectivement.

Pour la communication interne et externe nous utilisons à l'AFLEC des canaux variés : le site de l'association, le bulletin de l'AFLEC, le concours AFLEC, ouvert à toutes les classes des établissements du Liban et du Golfe, la newsletter AFLEC-GEE Info. Nous avons recours à plusieurs plateformes collaboratives et numériques (Google drive, Microsoft team, et Formaflec pour les formations ...). Nous sommes présents sur les réseaux sociaux (Facebook, Tweeter, LinkedIn, Instagram, YouTube), nous organisons des activités culturelles, des événements, nous prenons part à des webinaires, à des visio-conférences, à des ateliers interactifs. Nous utilisons des applications de messageries instantanées, rapides et informelles, au sein de groupes de travail spécifiques, et des plateformes pour les enquêtes et sondages en ligne (WhatsApp, Botim, Comera, Télégram...).

Pour jouer un rôle stratégique dans la gestion des informations et des relations internes et externes, la cellule de communication de l'AFLEC, créée en 2019, se donne pour tâche d'unifier la communication dans le

réseau, en restant à jour des tendances et des évolutions technologiques en la matière et en sélectionnant les meilleures pratiques pour assurer une communication continue, moderne et efficace.

D'autres projets sont en cours : l'adoption d'une sonnerie scolaire spécifique, la rédaction d'une charte précise de la politique de la communication de l'AFLEC, la mise au point d'un message d'accueil commun sur les standards téléphoniques des établissements.

Afin d'assurer une présentation cohérente sur divers canaux, la charte graphique a été élaborée pour renforcer la crédibilité de notre association en créant une image professionnelle.

La charte graphique définit notre identité visuelle : logos, couleurs, polices de caractères, graphismes, etc. Les règles visuelles qui y sont établies garantissent la cohérence visuelle des contenus, sur tous les supports de communication, ce qui maintient une image unifiée et professionnelle et contribue à gagner la confiance du public.

La charte graphique aide également l'association à se démarquer par une esthétique distinctive et des éléments graphiques bien conçus. Elle renforce l'impact du message et en facilite la mémorisation, consolide la reconnaissance de l'image de marque et rend la communication plus claire et plus compréhensible.

La charte graphique s'applique à tous les supports de communication : courriers, enveloppes, cartes de visite, signatures, kakemonos, courriels, PowerPoint, réseaux sociaux, publications, uniformes, goodies, etc.

Assurant la reconnaissance visuelle de l'AFLEC, elle permet aussi aux acteurs de la communication de communiquer « d'une seule voix ».

En résumé

La communication est un élément central de l'AFLEC : elle lui donne un visage, un style et une allure, elle dessine une personnalité, et contribue de manière essentielle à sa notoriété et à sa crédibilité.

L'AFLEC, UNE GOUVERNANCE ORIGINALE AVEC LE GROUPE ÉLITE ET UN ENCADREMENT DES ÉTABLISSEMENTS STRUCTURÉ AUTOUR D'UNE DÉMARCHE QUALITÉ

Paul Raucy
Président de l'AFLEC

G. Pieytryk
Vice-président en charge de la
pédagogie

Le Groupe de pilotage

Le groupe de pilotage réunit Mme Taroub Audi, directrice de la communication de l'AFLEC, M. Rimah Hammoud, vice-président de l'AFLEC chargé du développement et directeur général du groupe Élite, M. Mazen Kaskas, directeur administratif et financier du groupe Élite, M. Claude Michellet, secrétaire général de l'AFLEC, M. Gilbert Piétryk, vice-président de l'AFLEC chargé de la pédagogie et de l'assurance qualité, et M. Paul Raucy, président de l'AFLEC. La composition de ce groupe est caractérisée par un équilibre entre l'association et son opérateur administratif et financier, conformément à ce qu'est depuis sa création l'entité unique que forment ces deux composantes. Elle est validée par le conseil d'administration auquel le groupe de pilotage rend compte de son action. Le groupe de pilotage est en charge de la gouvernance du réseau des établissements de l'AFLEC-Groupe Élite. Les décisions sont prises d'un commun accord, au terme d'échanges d'informations et de réflexions qui permettent à chacun de faire valoir ses analyses. La complémentarité des points de vue et des responsabilités et la bonne foi des argumentations, mais aussi les relations amicales entre les membres de cette instance facilitent la convergence des avis et permettent un fonctionnement tout à fait harmonieux du groupe de pilotage. Les réunions, fréquentes, se tiennent à la demande d'un ou plusieurs des membres, quand le besoin s'en fait sentir, le plus souvent à distance, ou en présence à l'occasion des missions qui amènent ses membres à se rendre plusieurs fois par an dans les établissements, ce qui



permet une *gouvernance rapprochée*, au service d'une réelle connaissance des structures et des personnes qui les animent, et avec l'ambition d'assurer la meilleure qualité possible des enseignements, de voir mises en œuvre les orientations du projet pédagogique de réseau, de développer la formation des enseignants et de prendre appui, pour ce faire, sur un encadrement intermédiaire qui est à la fois placé sous l'autorité des chefs d'établissement et en contact régulier avec le service assurance qualité.

La démarche « assurance qualité »

C'est une évidence de dire que les établissements scolaires ont tous pour ambition d'améliorer la qualité de l'enseignement qui est dispensé en leur sein, tant dans le premier que dans le second degré. Afin de nourrir cette ambition et de la formaliser, l'AFLEC et le groupe ÉLITE ont conduit avec leurs établissements une réflexion visant à promouvoir **une démarche « assurance qualité »** ayant pour finalité de renforcer la qualité des enseignements et d'une manière générale d'améliorer le fonctionnement global des établissements, le but recherché étant l'excellence.

Cette démarche, mise en œuvre à la rentrée scolaire 2018, a consisté dans un premier temps à demander aux établissements de s'auto-évaluer en choisissant des thématiques au sein d'un panel d'une dizaine de thèmes, certains généraux et transcendant les disciplines (analyse des pratiques pédagogiques et des modalités de l'évaluation des compétences,

mesure des résultats et des progrès des élèves, étude du climat général de l'établissement...) et d'autres concernant plus spécifiquement les enseignements disciplinaires (enseignement du français, enseignement de l'arabe, enseignement des sciences...)¹.

Ces thématiques englobaient les priorités communes aux établissements de l'AFLEC : plurilinguisme (en particulier apprentissage de l'arabe et de l'anglais), insertion du numérique dans les apprentissages, enseignement des sciences dans le premier degré. Elles répondaient également aux demandes du ministère de l'éducation du pays d'accueil : aux Émirats, il suffit de prendre connaissance du framework en matière d'éducation pour voir que ces demandes concernent en priorité les acquis des élèves et l'évaluation de ces acquis – et la mesure des progrès associés –, le développement personnel de l'élève et son bien-être, l'adaptation des programmes aux demandes émiriennes..., mais aussi aux attentes des parents (en particulier un enseignement d'excellente qualité dispensé par tous les maîtres) et à celles de l'employeur (l'utilisation optimale des moyens engagés).

Le service assurance qualité

Afin d'aider au plus près les établissements dans leur démarche, l'AFLEC et le groupe ÉLITE ont créé, en septembre 2018, un service « assurance qualité », chargé d'accompagner les établissements dans leur démarche d'auto-évaluation et dans la mise en œuvre du projet pédagogique de l'AFLEC, mais aussi dans la préparation des audits des établissements conduits aux Émirats arabes unis par le KHDA à Dubaï et par l'ADEK à Abu Dhabi. Ces audits sont menés en référence à un cadre imposé comportant des champs pédagogiques, mais également des champs administratifs (touchant à la vie scolaire, au management de l'établissement, à la gouvernance, et à la sécurité...) ; en résumé, l'évaluation porte sur tout ce qui touche à la vie de l'établissement. Ces audits sont particulièrement importants, car chaque établissement visité est « noté » selon une appréciation allant de very-weak (très

faible) à outstanding (exceptionnel), et un rapport d'évaluation, rendu public, lui est adressé. La « note » ainsi que le rapport d'audit ont bien sûr un impact important sur l'attractivité de l'établissement.

Afin d'accompagner au mieux ses établissements dans la préparation des évaluations conduites par le KHDA et l'ADEK, l'AFLEC s'est approprié la démarche fondatrice de ces audits, et en a fait un marqueur de son identité. Dès sa création, le service assurance qualité a mis en place un dispositif permettant aux différents établissements de préparer avec une forte anticipation la visite des instances d'évaluation².

Le service assurance qualité a également pour mission de suivre la mise en œuvre des différents axes du projet pédagogique de l'AFLEC. C'est un sujet qui est abordé à chacune de ses missions, dont certaines sont consacrées à des visites de classes pour mesurer in situ le degré de mise en œuvre des points clefs du projet pédagogique de l'association (points qui ne sont pas forcément explorés par le KHDA ou l'ADEK). Des missions ont ainsi été consacrées à l'observation en classe de l'enseignement du français et des sciences, de l'appropriation du well-being, de l'usage de l'outil numérique, ainsi qu'au fonctionnement de l'encadrement intermédiaire. La dernière mission, en janvier 2024, a porté sur le développement professionnel des enseignants et notamment sur la réalité de la formation continue obligatoire mise en place dans le second degré dès la rentrée 2022 (de manière analogue à celle existant statutairement dans le premier degré) ; les observations ont notamment porté sur l'efficacité des échanges de pratiques pédagogiques par les visites de pair à pair (dispositif des « classes ouvertes ») et sur le réinvestissement en classe des formations organisées au sein du réseau depuis la rentrée scolaire 2023 sur les neurosciences cognitives.

L'encadrement intermédiaire

Afin d'aider les établissements à s'approprier la démarche assurance qualité, l'AFLEC a mis en place au sein de chacun d'eux un encadrement intermédiaire (en

1 Cette démarche « assurance qualité » n'est pas nouvelle au sein des établissements scolaires, puisqu'en juin 2009 le Parlement européen a recommandé que soit établi « un cadre européen de référence pour l'assurance qualité dans l'enseignement et la formation professionnels », cadre destiné à aider les états membres à promouvoir et à vérifier l'amélioration constante de leurs systèmes d'enseignement et de formation professionnels, sur la base de références européennes communes. Cette recommandation a donné naissance en 2013 au projet QALEP pour les lycées professionnels, puis en 2016 au projet QUALEDUC, généralisation de QALEP aux collèges et aux lycées.

2 En particulier sur le champ des données (ou Datas), les résultats des élèves sont collectés (en début d'année scolaire puis trimestriellement ou semestriellement) et analysés, ce qui permet à chaque enseignant de connaître, pour chaque élève, le degré de maîtrise d'une compétence donnée, et donc de pouvoir remédier aux difficultés rencontrées. La démarche permet par ailleurs de mesurer les résultats de chaque élève sur plusieurs années.

2017 au Liban et en 2018 aux Émirats arabes unis). Dans le premier degré, l'encadrement intermédiaire est constitué des responsables de chacun des trois cycles. Dans le second degré, il est construit autour des responsables des cycles collège et lycée et des coordonnateurs de discipline (ou référents disciplinaires) ; la didactique de la discipline (c'est-à-dire les contenus disciplinaires et leur processus d'apprentissage) est suivie par les référents disciplinaires ; les responsables de cycles centrent leurs actions sur la pédagogie, qui traverse les disciplines.

Choisis parmi les enseignants pour leurs compétences professionnelles, leur charisme et leur sens de l'écoute, les membres de l'encadrement intermédiaire ont pour mission première d'être garants de l'excellence pédagogique au sein du cycle ou du département disciplinaire qui leur a été confié. Cette posture leur confère une responsabilité de *cadres pédagogiques* ; ils restent cependant pairs parmi les pairs, et ne sont pas les supérieurs hiérarchiques de leurs collègues. Ce sont des experts pédagogiques et, à ce titre, ils conseillent les enseignants dans le choix des pratiques pédagogiques les mieux

adaptées, en veillant particulièrement à la motivation des élèves, aux mises en situation de recherche, à l'auto-évaluation, à la différenciation pédagogique et à une utilisation pertinente et efficace des outils numériques... Ils supervisent les progressions annuelles, les évaluations communes et le recueil des « datas ». Pour atteindre ces objectifs, la modalité qui est privilégiée est la visite de classe, tant pour observer le fonctionnement de la classe sur des points particuliers actés en conseil de cycle ou en conseil d'enseignement, que pour animer la formation continue (en particulier dans la prise en compte des apports des sciences cognitives et dans la mise en œuvre du dispositif des « classes ouvertes »).

L'encadrement intermédiaire est au service de l'établissement (ses membres sont hiérarchiquement sous l'autorité du proviseur). Sa finalité première étant de servir la démarche assurance qualité, le service Assurance Qualité suit attentivement la mise en œuvre de ses missions et participe régulièrement à des échanges avec ses membres.

LES ÉTABLISSEMENTS DU RÉSEAU AFLEC AU LIBAN, EN TUNISIE ET AUX EMIRATS ARABES UNIS



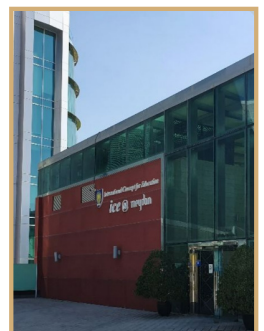
LFIE Beyrouth



LFIE Beyrouth, annexe Bchamoun



LFIE Tyr



ICE Dubai



LFI Dubai



LFI Théodore Monod Abu Dhabi



LFI Victor Hugo Djerba

LES ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

LES NEUROSCIENCES COGNITIVES AU SERVICE DES APPRENTISSAGES : UNE PÉDAGOGIE INNOVANTE AU CŒUR DES COGNI'CLASSES

Mary Malifarges,
Conseillère pédagogique
du réseau AFLEC

Bertrand Malifarges,
Chargé de mission FormAFLEC

L'éducation est au cœur de l'épanouissement intellectuel et social des individus. Dans nos lycées français internationaux AFLEC, nous nous efforçons de rester à la pointe des avancées pédagogiques pour offrir à nos élèves une expérience d'apprentissage enrichissante et adaptée à leurs besoins. L'intégration des neurosciences cognitives dans notre approche pédagogique constitue une démarche innovante visant à optimiser les processus d'apprentissage.

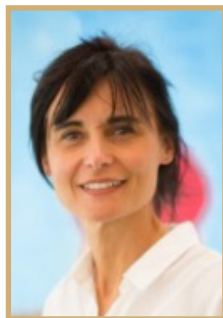
Petit rappel sur la neuro
éducation

LES 3 C

La neuro éducation, en se concentrant sur les trois C fondamentaux – Changement, Connexions cérébrales et Complexité – offre une perspective fascinante sur le développement du cerveau et son impact sur l'apprentissage tout au long de la vie.

Le premier C, Changement, met en lumière le rôle essentiel du cerveau inférieur reptilien et du cortex cérébral en pleine construction. Jusqu'à l'âge de sept ans, le cerveau reptilien, siège des émotions primaires, domine, tandis que le cortex cérébral continue son développement jusqu'à l'âge de 21 à 25 ans. Comprendre cette dynamique changeante s'avère crucial dans la conception d'environnements d'apprentissage adaptés à chaque phase de la croissance cérébrale.

Le deuxième C, Connexions cérébrales, met en avant le concept de neuro plasticité. Le cerveau est malléable et réactif à l'entraînement et à la répétition. Cette caractéristique permet des adaptations constantes, soutenant l'idée que l'éducation doit offrir des opportunités d'apprentissage flexibles et évolutives. Les méthodes pédagogiques qui favorisent la plasticité cérébrale, telles



que la variété d'approches et la répétition, peuvent optimiser les connexions neuronales, renforçant ainsi les bases de la compréhension et de la rétention.

Enfin, **le troisième C**, Complexité, souligne la manière dont le cerveau trie l'information en fonction de la fréquence plutôt que de la qualité. Cela souligne l'importance d'être attentif aux stimuli qui entourent l'apprentissage, car le cerveau peut effacer autant qu'il enregistre. La complexité réside dans la capacité à sélectionner des informations pertinentes et significatives tout en évitant la surcharge cognitive. En éduquant les apprenants sur la manière de trier l'information en fonction de sa pertinence et de sa fréquence, les enseignants peuvent aider à développer des compétences de filtrage essentielles dans un monde moderne saturé d'informations.

Les trois C en neuro éducation offrent une base conceptuelle précieuse pour adapter les pratiques pédagogiques et éducatives aux réalités du fonctionnement cérébral. Comprendre le Changement, les Connexions cérébrales et la Complexité permet d'optimiser les environnements d'apprentissage, favorisant ainsi un développement cognitif optimal tout au long de la vie.

LES 3 S

Les trois stratégies clés pour un apprentissage actif, désignées par les 3 S, offrent un cadre essentiel pour maximiser la rétention et la compréhension des connaissances.

Tout d'abord, il est crucial de **s'entraîner à activer son cerveau**. Cela implique d'encourager activement les élèves à récupérer l'information par eux-mêmes, à se poser des questions critiques et à écouter de manière attentive.

Ensuite, **espacer les périodes d'apprentissage** se révèle efficace. Plutôt que d'étudier pendant de longues périodes d'affilée, le cerveau bénéficie davantage de courtes séances réparties sur une période de temps. Cela maintient le cerveau actif sur une durée plus longue et souligne l'importance du repos adéquat, notamment du sommeil, dans le processus d'apprentissage. Enfin,

croire en la possibilité de s'améliorer est une attitude fondamentale. En évoluant dans un environnement bienveillant, les apprenants sont plus motivés et persévérants, éliminant la peur de l'échec en faveur d'une vision constructive de l'erreur comme un tremplin vers le progrès.

Les 3 S offrent une approche dynamique de l'apprentissage actif.

Les COGNI'CLASSES

Les Cogni Classes, dispositif pédagogique élaboré par l'association « Apprendre et Former avec les Sciences Cognitives » de Jean-Luc Berthier, représentent une approche novatrice dans le domaine de l'éducation. Fondé sur les principes des sciences cognitives, ce dispositif vise à optimiser les processus d'apprentissage en intégrant les connaissances sur le fonctionnement du cerveau dans la conception des méthodes pédagogiques. Les Cogni Classes mettent l'accent sur des stratégies éducatives basées sur la cognition, encourageant les enseignants à adapter leurs pratiques pour mieux répondre aux besoins individuels des apprenants. En intégrant des éléments tels que la mémoire, l'attention et la motivation dans la planification des cours, les Cogni Classes visent à créer un environnement éducatif plus efficace et adapté à la manière dont le cerveau assimile et retient l'information. Ce dispositif pédagogique représente ainsi une initiative avant-gardiste qui cherche à transformer la manière dont nous enseignons et apprenons en tirant parti des avancées dans le domaine des sciences cognitives.

Les axes et modalités

Les enseignants mettent en œuvre, dans leur classe, une ou plusieurs modalités pédagogiques éclairées par les apports des sciences cognitives de l'apprentissage.

Les pistes pédagogiques ont trait aux domaines suivants : **mémorisation, compréhension, attention, implication active, évaluation, métacognition, fonctions exécutives, facteurs psychosociaux, numérique éducatif**. Elles peuvent en effet inclure la pratique d'outils numériques et proposer des techniques de différenciation pédagogique.

Les enseignants s'impliquant dans un projet Cogni Classe ajustent les pratiques au fonctionnement naturel du cerveau qui apprend. Pour cela :

- Ils se dotent d'une formation minimale au départ. Cette formation, organisée par FormAFLEC, l'organisme de formation du réseau AFLEC, fut menée le 28 octobre dernier à Abu Dhabi avec Jean-Luc Berthier. Après une conférence interactive

lors de laquelle des dispositifs et des outils furent présentés, les enseignants ont pu rédiger des projets d'intention de leurs Cogni Classes. L'ensemble des écoles du réseau AFLEC étaient présentes lors de cette journée de formation et de travail.

- Ils assurent une formation des élèves à leur cognition ;
- Ils font évoluer le nombre des pistes pédagogiques au fil des mois et des années ;
- Ils ont une attitude d'expérimentateurs, mais non de chercheurs, explorant ces pistes et observant les effets, les progrès sur leurs élèves, ainsi que sur leurs pratiques professionnelles.

Il n'existe pas de modèle de Cogni Classes. Chacune bâtit un projet plus ou moins ample et le fait évoluer. Les projets se déclinent en fonction des expériences professionnelles des enseignants, de l'établissement, de l'âge des élèves...

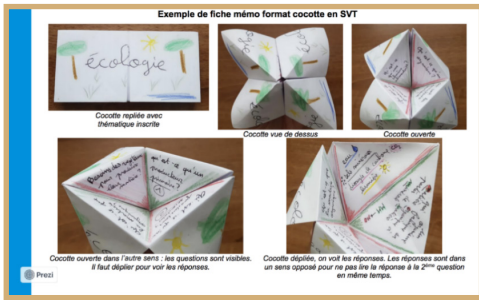
Les pistes pédagogiques, des exemples :

La mémoire

L'importance de la mémoire dans le processus d'apprentissage est indéniable, représentant un pilier fondamental pour l'acquisition et la rétention des connaissances. En intégrant la dimension des sciences cognitives au service des apprentissages, on reconnaît que la mémoire ne se limite pas à un simple mécanisme de stockage, mais qu'elle est étroitement liée à la manière dont le cerveau traite, encode et récupère l'information. Les avancées dans ce domaine offrent des perspectives précieuses pour optimiser l'apprentissage. En exploitant les principes des sciences cognitives, les enseignants peuvent développer des stratégies pédagogiques visant à renforcer la rétention, comme la répétition à espaces espacés en utilisant le calendrier de reprises avec réactivation, les fiches mémo, les modes de rappel, le multi testing des essentiels. Est ainsi créé un environnement d'apprentis-

CALENDRIER DE REPRISES AVEC RÉACTIVATION

Cet outil s'appuie sur la mémorisation par reprises espacées.
Il permet de lutter contre l'oubli.



Devoir de français la semaine prochaine, le 15/11. Notez bien la date !

Devoir de français dans 15 jours, le 22/11 ! Notez :
09/11 : testez-vous
14/11 : testez-vous
21/11 : testez-vous
22/11 : devoir

versus

Proposer de noter plusieurs dates de révision pour une évaluation.

Un calendrier de travail

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu

Exemple de calendrier de travail :
L'évaluation est indiquée en rouge ; An = annonce de l'évaluation dans 15 jours ; en orange pdt, des sessions de travail. La première proposée est le jour même de l'annonce.

Un programme pour chaque session proposée

DATE	TRAVAIL À FAIRE
Lundi	Vérifier que le cours est compris, que tout est compris.
Mardi	Se tester sur la partie 1, refaire les exercices 1 et 2.
Vendredi	Se tester sur la partie 2 et 3, refaire les exercices 3 et 4.
Dimanche	Se tester sur la partie 2 et 3, refaire les exercices 1 et 3.
Mardi	Se tester sur la partie 3, refaire les exercices 2 et 4.
Dimanche	Se tester sur tout le chapitre, refaire ce qui pose problème.

Des outils de mémorisation/entraînement

ESSENTIELS	OUTRES
Notions essentielles	Fiche Mémo n°3.
Savoir-faire essentiel	Exercices 1 à 4 du cahier, exercices 1 à 6 p64 du livr.

attention légère
attention moyenne
attention intense

attention légère
attention moyenne
attention intense

CAHIER DE RÉACTIVATION

Exemple de cahier de réactivation avec 6 réactivations pour chaque essentiel

Date et matière	Question	Réponse	J+1	J+7	J+30	J+45	J+60

MODES DE RAPPEL

Question avec rappel par reconnaissance

Quelles sont les fonctions de la mémoire ?

- projection
- récupération
- compréhension
- traitement
- stockage
- outil
- perception
- mise en lien

Question avec indice de rappel

Quelles sont les 4 fonctions de la mémoire ?

1. R...
2. T...
3. S...
4. R...

Question avec rappel libre

Quelles sont les grandes fonctions de la mémoire ?

Exemple 1 d'utilisation des modes de rappel

Question avec rappel par reconnaissance

Question avec indice de rappel

Question avec rappel libre

TEMPS

Passage progressif au cours du temps d'un mode de rappel simple à un mode de rappel plus difficile.

établir des connexions entre les nouvelles informations et leurs connaissances préexistantes peut renforcer la compréhension en activant des schémas mentaux déjà existants. À cette fin, les Cogni Classes encouragent la construction de cartes d'organisation de la pensée (cartes mentales, diagrammes, cartes conceptuelles), l'exigence d'une connaissance précise du vocabulaire utilisé. Les discussions et débats en classe, les activités collaboratives et les démonstrations pratiques sont également des méthodes qui stimulent l'engagement cognitif, contribuant ainsi à une compréhension approfondie.

sage plus aligné avec le fonctionnement du cerveau humain, favorisant une assimilation plus efficace et durable des savoirs.

La compréhension

La compréhension est le deuxième axe clé de l'amélioration des pratiques dans les Cogni Classes.

Les sciences cognitives nous enseignent que la compréhension ne se limite pas à une simple mémorisation, mais implique une assimilation profonde des concepts. Pour favoriser cette compréhension, les enseignants peuvent intégrer des approches pédagogiques spécifiques. Premièrement, encourager les élèves à

Mémorisation et compréhension sont deux processus distincts qui se nourrissent mutuellement : on ne peut comprendre sans savoir, on peut difficilement mémoriser sans avoir compris.

L'attention

L'attention à l'école, vue à travers le prisme des sciences cognitives et les travaux de Jean-Philippe Lachaux, revêt une importance capitale dans le processus éducatif. Les sciences cognitives nous enseignent que l'attention n'est pas simplement un état passif, mais plutôt un processus ac-

tif et sélectif du cerveau. Jean-Philippe Lachaux, neuroscientifique renommé, a largement contribué à éclairer les mécanismes de l'attention et son rôle crucial dans l'apprentissage. En comprenant les subtilités de l'attention, les enseignants peuvent concevoir des environnements d'apprentissage qui captent et maintiennent l'attention des élèves de manière plus efficace. Les pratiques pédagogiques basées sur ces connaissances peuvent inclure des activités engageantes, des variations dans les modalités d'enseignement pour stimuler l'attention soutenue, et des pauses régulières pour éviter la fatigue mentale.

L'image visuelle de la poutre ou le compteur de l'attention sont, par exemple, des dispositifs permettant aux élèves d'être attentif et de mieux gérer leur attention aux moments d'apprentissage les plus opportuns. L'attention, ça s'apprend !

En conclusion, les Cogni Classes élaborées par Jean-Luc Berthier représentent une avancée significative dans le paysage

éducatif, intégrant les découvertes des sciences cognitives pour transformer la manière dont nous enseignons et apprenons. En plaçant le fonctionnement du cerveau au cœur de la pédagogie, ce dispositif offre une approche visant à maximiser la rétention, la compréhension, et l'engagement des élèves. L'application des principes des sciences cognitives dans les Cogni Classes propose une réponse innovante aux défis éducatifs contemporains, en offrant aux enseignants des outils concrets pour adapter leurs méthodes d'enseignement. Ainsi, en embrassant cette approche, non seulement les élèves bénéficient d'un apprentissage plus efficace et durable, mais l'éducation dans son ensemble s'enrichit d'une perspective prometteuse pour le futur. Les Cogni Classes ouvrent la voie à une éducation plus éclairée et adaptée, où les avancées scientifiques et les besoins des apprenants convergent pour créer un environnement d'apprentissage véritablement transformateur.

L'ASSOCIATION

LES TEMPS FORTS DE L'AFLEC

EVALUATION DU LFI DE DUBAI PAR LE KHDA (ministère de l'éducation de Dubai)

Le président de l'AFLEC, Paul Raucy, a le grand plaisir de vous annoncer que la visite du KHDA au lycée AFLEC de Dubaï, durant la dernière semaine du mois de janvier 2024, a eu pour effet de hisser l'établissement, de la maternelle au lycée, jusqu'au degré « outstanding ».



C'est pour notre association un grand honneur et la juste reconnaissance du travail de fond accompli par tous les acteurs de terrain et de la stratégie adoptée. Toutes nos félicitations aux équipes !

Les parents et les élèves du lycée AFLEC de Dubaï sont sans doute, eux aussi, heureux et fiers de cette excellente évaluation de leur établissement.

JOURNÉE DE FORMATION SUR LES SCIENCES COGNITIVES DE L'APPRENTISSAGE

Le 28 octobre 2023 s'est tenue au lycée français international Théodore Monod d'Abu Dhabi, dans le cadre du dispositif de formation mis en place par le service pédagogique de l'AFLEC, une journée de formation consacrée aux sciences cognitives de l'apprentissage, animée par M. Jean-Luc Berthier.



Elle a réuni, dans l'auditorium du LFITM, l'ensemble des enseignants du premier et du second degré de nos trois établissements des Émirats arabes unis, ainsi que les ASEM, les membres des équipes administratives impliquées dans le pilotage pédagogique, les personnels de la vie scolaire et ceux des pôles « ressources école inclusive » et « connaissances et culture ». La journée s'est déroulée en deux temps.

La matinée était consacrée à une conférence interactive de Jean-Luc Berthier, qui intervenait sur la thématique suivante : « Sciences cognitives de l'apprentissage : perspectives, fonctions cognitives » ;

L'après-midi a permis de réunir les collègues en ateliers qui se sont inscrits dans le prolongement de la conférence et avaient pour objectif la rédaction de projets pouvant déboucher sur la création d'une Ccogno C-classe.

Cette journée de formation a été très éclairante pour les participants et leur a permis de mieux comprendre comment les apprentissages sont liés au fonctionnement du cerveau. La connaissance et la prise en compte de ce fonctionnement permettent de rendre plus efficaces les enseignements, et plus solides les apprentissages. Jean-Luc Berthier a été longuement et chaleureusement applaudi, et toutes et tous lui ont marqué l'intérêt pris à cette formation. Un grand merci à lui pour la qualité de ce qu'il aura apporté aux participants ; merci également à tous.

INAUGURATION DU NOUVEAU BÂTIMENT DU LFI AFLEC DE DUBAÏ



Le 26 janvier 2024 a eu lieu, au lycée français international AFLEC de Dubaï – qui fêtait ses vingt ans en présence du groupe de pilotage de l'AFLEC – l'inauguration du nouveau bâtiment accueillant les classes de lycée et de troisième, ainsi que le centre de connaissance et de culture et l'auditorium, qui porte désormais le nom de Pierre Vandevoorde, président fondateur de l'AFLEC.



A cette occasion, un nouveau logo a été adopté.



De gauche à droite : T. Audi, K. Houry, A. Ayache, L. Hammoud, R. Hammoud, G. Pietryk, P. Raucy, N. Niemtchinow, N. Kennedy, S. Lunetta



Cet événement, qui a réuni plusieurs centaines de personnes, dont l'ambassadeur de France aux Émirats arabes unis, M. Nicolas Niemtchinow, s'est déroulé dans une atmosphère à la fois émouvante et chaleureuse.

4^E SALON EN LIGNE DE L'EMPLOI DANS L'ÉDUCATION INTERNATIONALE



Le 26 janvier 2024 pendant 24 heures, l'AFLEC a été présente au salon en ligne de l'emploi dans l'Éducation internationale, organisé par « Profs du monde ». L'AFLEC, toujours attentive à la gestion des ressources humaines, particulièrement au recrutement de tous ses personnels, a tenu un stand virtuel. Elle a présenté ses offres d'emploi, ses services et ses établissements situés à Dubaï, Abu Dhabi, Djerba, Tyr et Beyrouth - annexe de Bchamoun.

Les représentants de l'association ont échangé avec de nombreux visiteurs intéressés, issus du secteur de l'éducation, candidats potentiels au recrutement, par messagerie instantanée et par visioconférence et ont répondu à toutes leurs questions.

FRANCIS CABREL EN CONCERT DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE L'AFLEC AUX ÉMIRATS ARABES UNIS

En mars, le Lycée Français International de Dubaï et le Lycée Français International Théodore Monod d'Abu Dhabi ont eu le plaisir et l'honneur d'accueillir, dans leur grand auditorium, Francis Cabrel et son équipe en tournée de trois concerts. L'AFLEC remercie ce grand artiste pour cette semaine qui fut remplie de musique, de rencontres, d'échanges et de souvenirs précieux.



CUISINES FAMILIALES DE SYRIE

Mouna AL-AHDAB
HAMMAD

*Maisonneuve et Larose
- Hémisphères éditions,
2022*

Note de lecture de Brigitte
Trincard-Tahhan

Cuisines familiales de Syrie n'est pas un livre de cuisine parmi d'autres. La dédicace l'indique, le propos de Mouna AL-AHDAB HAMMAD est de transmettre la culture de son pays natal, en près de 450 pages que l'on parcourt en de multiples allers-retours.

La cuisine familiale, affaire de femmes avant tout.

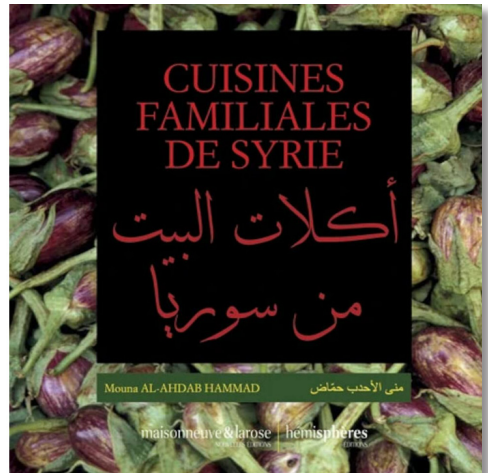
L'auteure rend hommage à celles de sa famille, dont les portraits couvrent une double page, et accueillent le lecteur avec toute la chaleur et la simplicité qui caractérisent la table syrienne. Ces femmes qui veillent contre vents et marées à toujours régaler petits et grands de leurs plats préférés, telle la grand-mère de Dounia et sa voisine dans le beau film d'animation Dounia et la princesse d'Alep.

Cuisines de Syrie, au pluriel, multiples et variées.

Une place de choix est réservée précisément à la tradition d'Alep, ville d'origine de Mouna AL-AHDAB HAMMAD, et creuset des saveurs de tout le Proche-Orient. Les familles y rivalisent et, en leur sein même, chaque femme s'enorgueillit de détenir « la vraie » recette : gare à celui qui avoue ne pas avoir apprécié tel ou tel mets, il ne pourra pas échapper à une nouvelle expérience ! Les autres terroirs sont également présents, notamment Hama réputée comme haut-lieu de la gastronomie syrienne.

Un livre bilingue arabe-français.

Le livre est organisé de façon originale, selon la logique de celle ou celui qui cuisine : rien à voir avec une carte de restaurant. Trois chapitres pratiques viennent clore l'ouvrage ; ils portent sur les denrées et condiments, les épices, et les poids et mesures. Un index bilingue des recettes complète le tout. Les explications sont claires dans les deux langues, souvent accompagnées d'illustrations pas-à-pas. Les nombreuses photographies sont superbes. Difficile de résister à l'envie de picorer quelques graines de grenade, de plonger une cuillère dans les typiques sauces au



yaourt, ou de comparer les mérites des différents fruits confits.

Les légumes rois.

La cuisine familiale syrienne est un paradis pour les amateurs de légumes, présents dans la plupart des plats. Beaucoup existent en deux versions, avec ou sans viande.

Pour finir sur une note plus personnelle : presque toutes mes gourmandises préférées figurent dans les pages de ce livre, ce sont celles à base d'aubergine – de l'entrée avec l'imam bayeldi, un vrai « rêve d'orientaliste », au dessert avec les aubergines confites à la saveur si particulière, en passant par l'incomparable maktous.



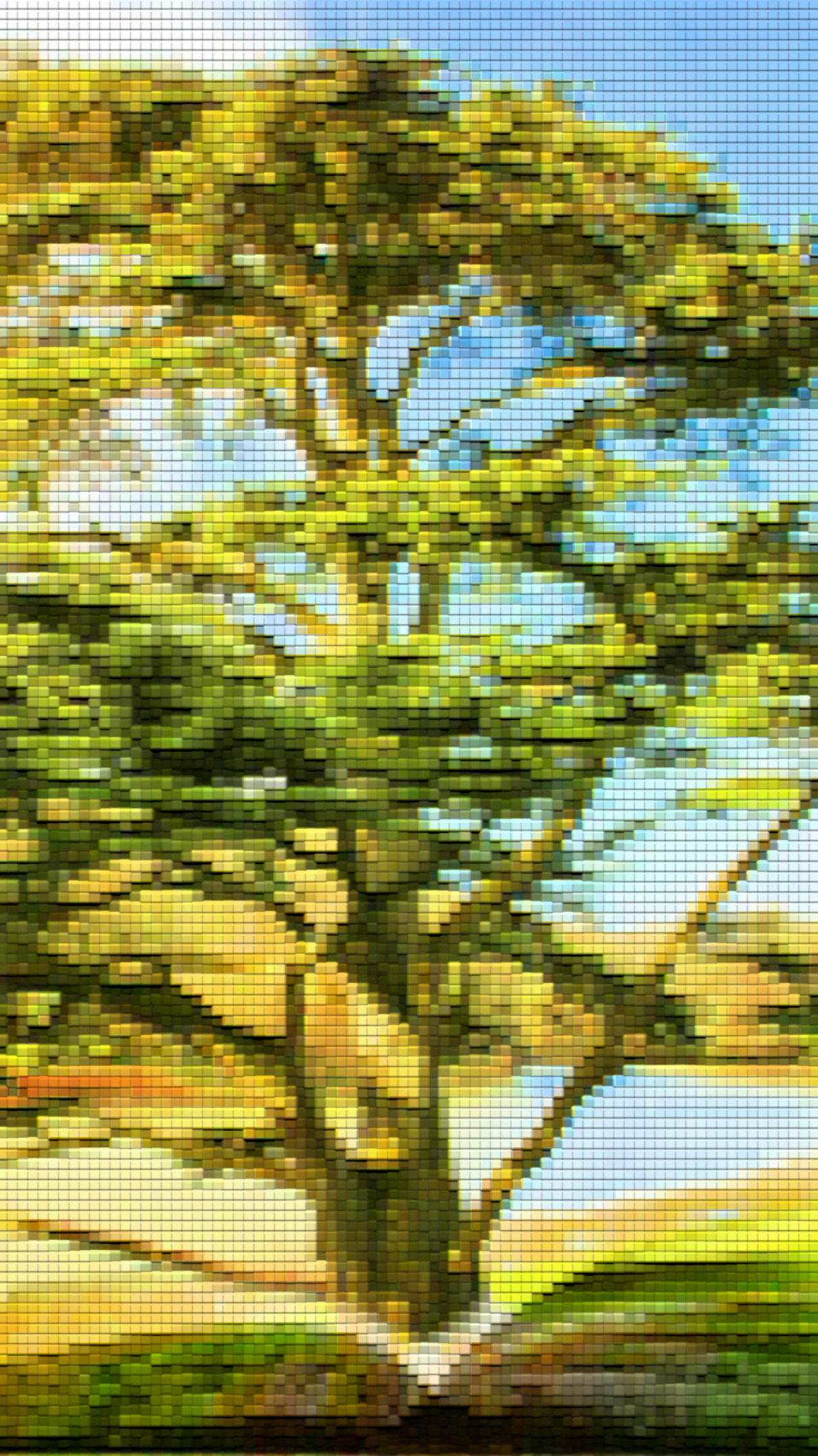
Imam bayeldi



Aubergines confites



Maktous



Le courrier de l'AFLEC
Rédaction et Administration : AFLEC, 31 rue Fondary Paris 15°
E-mail : aflec@aflec-fr.org / +33(0)967127153

Directeur de publication : Paul Raucy

Rédacteur en chef : B. Halff

Comité de rédaction : B. Halff, F. Alin, A. Bourgey, J. Simon, M. Duret

Création graphique, mise en page, impression :

lycée Maximilien-Vox - 75006 Paris

Crédits photos : association AFLEC

ISSN 2558-3166



AFLEC

**Association Franco-Libanaise
pour l'Éducation et la Culture**